



**BERSOT AVOCATS**  
RESEAU LEMAN LEXINT  
Technosite Allée  
196 rue Georges Charpak  
F-74100 ANNEMASSE - JUVIGNY  
Tel. +33 4.50.83.49.30  
ceclibersot@bersotavocats.fr  
www.bersotavocats.fr

**NANI'Z74**  
SARL Unipersonnelle  
au capital de 8.000 euros

Siège social : 3, avenue Pasteur  
74100 ANNEMASSE  
042 676 496  
RCS THONON-LES-BAINS

### RECTIFICATION DE L'ERREUR MATERIELLE (ADRESSE DU SIEGE)

Selon PV du 10/10/18 l'associée unique a délégué de rectifier l'article 4 des statuts portant sur l'adresse du siège social qui comportait une erreur matérielle, à compter rétroactivement de l'immatriculation de la société soit le 23.09.18. En effet, le siège social est sis 3 avenue Pasteur - 74100 ANNE-MASSE et non au 5, La Gérance.  
1453887000

### VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES

Michel TEULÈRE - Commissaire-Priseur - ANNECY - 04.50.57.25.05  
VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES  
Mardi 13 Novembre 2018, 14h - 93, bd du Fier, ANNECY

MOBILIER st. rustique et XIX<sup>e</sup> - BIBELOTS - Sculptures, verreries, mode ;  
HERMES, DUPONT - BIJOUX - Tableaux - Bureautique ; RICOH Aficio  
MP301 SP - HP Elite 800... expos. : le 12 de 17h30 à 19h - le 13 de 9h à  
11h. Photos : interencheres 74001

1454017500

### ALBERT HOLTZ

Commissaire-Priseur Judiciaire & Habilité  
Tel: 04.50.26.27.35 - Agrément 2002 - 324

#### VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES

www.interencheres.com/74002

MERCREDI 14 NOVEMBRE A 14 HEURES

HÔTEL DES VENTES, 28 rue du Pamphlot à 74200 THONON :

Après Liquidation judiciaire MY EVENTS - IMPORTANT MATERIEL PROF.  
DE SONORISATION - ECLAIRAGE - MOBILIER EVENEMENTIEL - LICENCE  
IV DE DEBIT DE BOISSONS Transférable, actuellement exploitée à MAR-  
GENCEL... Expo : le matin de la vente de 10 à 11 H 30.

VENREDI 23 NOVEMBRE A 11 H - Ap. Liq. Jud. "La Peña",  
17 boulevard de la Corniche à 74200 THONON LES BAINS :

FONDS DE COMMERCE DE RESTAURATION, BAR - MAP 40 000 € avec  
possibilité de baisse du 1/4 et de 1/2 - Cahier des charges sur demande  
à l'étude. Expo : sur RDV ou 1/2 h avant la vente.

VENREDI 23 NOVEMBRE A 14 H 30 - Ap. Liq. Jud. "Panda Café",  
3 place des Arts à 74200 THONON LES BAINS :

FONDS DE COMMERCE DE SALON DE THE/CAFE, PETITE RESTAURA-  
TION - MAP 30 000 € avec possibilité de baisse du 1/4 et de 1/2 - Cahier  
des charges sur demande à l'étude. Expo : sur RDV ou 1/2 h avant la vente.  
LUNDI 26 NOVEMBRE A 11 H - Ap. Liq. Jud. "Apollon et Messaline",  
52 Galerie Alpina à 74400 CHAMONIX MT BLANC :

FONDS DE COMMERCE DE SOINS ESTHETIQUES, PARFUMERIE, BI-  
JOUTERIE, MARQUINERIE, EQUIPEMENT DE LA PERSONNE - MAP  
20 000 € avec possibilité de baisse du 1/4 et de 1/2 - Cahier des charges  
sur demande à l'étude. Expo : sur RDV ou 1/2 h avant la vente.

LUNDI 3 DECEMBRE A 14 H 30 - Ap. Liq. Jud. "Vieuxaux Briffoz  
Traiteur", 338 rue des Iles à 74300 CLUSES :

FONDS DE COMMERCE TRAITEUR - BAIL TOUTE ACTIVITE COMMERCIALE  
OU ARTISANALE, A L'EXCEPTION DE RESTAURATION RAPIDE  
SUR PLACE OU A EMPORTER - MAP 40 000 € avec possibilité de baisse  
du 1/4 et de 1/2 - Cahier des charges sur demande à l'étude. Expo : sur  
RDV ou 1/2 h avant la vente.

1454029700

### AVIS ADMINISTRATIFS

#### COMMUNE DE CHEVRIER

Prescription d'une modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n°27/2018 en date du 23 octobre 2018 ;  
Le Maire de la commune de Chevrier a décidé de prescrire une modification  
simplifiée n°1 de son Plan Local d'Urbanisme.  
L'arrêté afférent est consultable et affiché en mairie pendant une durée d'un  
mois à compter du 25 octobre 2018.

1453633700

### THONON agglomération

#### COMMUNE DU LYAUD

AVIS AU PUBLIC  
Approbation de l'Élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Le public est informé que, par délibération du 30 octobre 2018, le Conseil  
Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Thonon a approuvé  
l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune du Lyaud.

La délibération est affichée à la Mairie du Lyaud et à Thonon Agglomération,  
Antenne de Ballaison - Domaine de Thénières - 74140 Ballaison pendant une  
durée de 1 mois.

Le dossier du PLU devenu exécutoire après la réalisation de l'ensemble des  
mesures de publicité prévues aux articles R.153-20 et R.153-21 du Code de  
l'urbanisme, sera tenu à la disposition du public dans les lieux suivants aux  
jours et heures habituels d'ouverture, sauf jours fériés et jours de fermeture  
exceptionnels :

- à la Mairie du Lyaud, aux jours et heures habituels d'ouverture
- à Thonon Agglomération, Antenne de Ballaison - Domaine de Thénières -  
74140 Ballaison, aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- à la Préfecture de Haute-Savoie.

1453769500



#### Installation du Droit de Prémption Urbain

Par délibération n°2018/07/03 en date du 24 octobre 2018 le conseil municipal  
a instauré le droit de préemption urbain (DPU).  
- les zones urbaines : UHc, UHc-cap2, UHh, UHh  
- les zones à urbaniser : AU, à savoir les secteurs « AUHc-cap1 »  
définies au plan local d'urbanisme (PLU) approuvé le 24 octobre 2018.  
Cette délibération est affichée conformément à l'article R211-2 du code de  
l'urbanisme.  
La délibération du conseil municipal ainsi que le plan délimitant le périmètre  
du DPU sont tenus à la disposition du public à la mairie aux jours et heures  
habituels d'ouverture et à la préfecture.

1453759500

### THONON agglomération

#### COMMUNE DE CHENS-SUR-LEMAN

AVIS AU PUBLIC  
Approbation de la Révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Le public est informé que, par délibération du 30 octobre 2018, le Conseil  
Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Thonon a approuvé  
la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Chens-sur-Léman.  
La délibération est affichée à la Mairie de Chens-sur-Léman, et à Thonon Ag-  
glomération, Antenne de Ballaison - Domaine de Thénières - 74140 Ballaison  
pendant une durée de 1 mois.

Le dossier du PLU devenu exécutoire après la réalisation de l'ensemble des  
mesures de publicité prévues aux articles R.153-20 et R.153-21 du Code de  
l'urbanisme, sera tenu à la disposition du public dans les lieux suivants aux  
jours et heures habituels d'ouverture, sauf jours fériés et jours de fermeture  
exceptionnels :

- à la Mairie de Chens-sur-Léman aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- à Thonon Agglomération, Antenne de Ballaison - Domaine de Thénières -  
74140 Ballaison, aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- à la Préfecture de Haute-Savoie.

1453771200

#### AVIS RECTIFICATIF COMMUNE DE CUVAT

Ouverture d'enquête publique conjointe  
Projet de révision du plan local d'urbanisme et du zonage  
d'assainissement des eaux usées de la commune de CUVAT.

Cet avis annule et remplace l'avis paru le jeudi 1er novembre 2018

Par arrêté n°2018/64 du 05 novembre 2018, Monsieur le Maire de la commune  
de CUVAT a ordonné l'ouverture de l'enquête publique conjointe sur les projets  
de révision du plan local d'urbanisme et du zonage d'assainissement des eaux  
usées de la commune de CUVAT.

A cet effet, le président du tribunal administratif a désigné M. REYNAUD, pro-  
fesseur d'histoire et géographie, retraité, en qualité de commissaire enquêteur.  
L'enquête se déroulera à la mairie de CUVAT du vendredi 23 novembre  
2018 au lundi 24 décembre 2018 aux jours et heures habituels d'ouverture  
de la mairie (lundi de 9h à 11h30, mardi de 14h à 18h et jeudi de 14h à  
18h).

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur recevra en mair-  
rie: vendredi 23 novembre 2018 de 9h à 12h, samedi 1er décembre 2018  
de 9h à 12h, jeudi 6 décembre 2018 de 14h à 17h, mercredi 12 décembre  
2018 de 14h à 17h, lundi 17 décembre 2018 de 9h à 12h et samedi 22  
décembre 2018 de 14h à 17h (possibilité de prendre rendez-vous auprès  
du secrétariat de mairie au 04.50.46.86.69).

Les observations peuvent être transmises par correspondance au commis-  
saire enquêteur à la mairie de CUVAT ou par courrier électronique à :  
mairie.cuvat@wanadoo.fr

Les dossiers ne sont pas soumis à évaluation environnementale, conformé-  
ment aux décisions de la mission régionale d'autorité environnementale.

Cet avis est affiché et peut être consulté ainsi que les dossiers d'enquête sur  
le site internet : www.cuvat.org

Un accès gratuit aux dossiers d'enquête publique est garanti par un poste  
informatique dans un lieu ouvert au public à la mairie le lundi de 9h à 11h30,  
mardi de 14h à 18h et le jeudi de 14h à 18h.

Au terme de l'enquête, l'approbation de la révision du plan local d'urbanisme  
et la zonage d'assainissement des eaux usées seront approuvés par délibé-  
ration.

Les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la  
disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et pendant un an à  
compter de la clôture de l'enquête.

Le Maire, Dominique BATONNET  
1453820500

### TRIBUNAUX

Par jugement en date du 09 octobre 2018, le Tribunal de commerce de LILLE  
METROPOLE a modifié le plan de redressement par voie de continuation à  
l'égard de : Sas La Fayette Coiffure 209 Boulevard Carnot 59420 Mouvaux.  
Activité : Fonds de commerce de coiffure mixte, vente de produits cosméti-  
ques, parfumerie, accessoires de mode. RCS Lille Métropole B 337 913 792.  
Commissaire à l'exécution du plan : Société AJILINK LABIS-CABOOTER prise  
en la personne de Maître Vincent LABIS 316 Avenue de Dunkerque 59130  
LAMBERSAT

1453874100

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE THONON

Jugement du 28/10/2018 - Clôture pour insuffisance d'actif de O LOFT (SARL)  
- RCS THONON 540 042 264 - Débits de boissons - 6 rue du Faucigny 74100  
Annemasse

1453881400

Jugement du 28/10/2018 - Clôture pour insuffisance d'actif de ETABLISSE-  
MENTS MARCE (SARL) - RCS THONON 797 281 136 - Entretien et réparation  
de véhicules automobiles légers - 20 Bis route Impériale Espace Léman 3  
74200 Anthy sur Lemans.

1453875600

### Annonces légales du Messager